Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Problème état des lieux de sortie non signé => demande de réparat

---
Par Guillaume6895

Bonjour,

J'ouvre ce sujet afin d'obtenir votre aide.

J'ai emménagé dans un appartement en août 2019 il n'y a jamais eu de problème quelconque jusqu'au mois de mai 2020.

Durant le confinement j'étais chez mes parents en Alsace (l'appartement se situant à Paris)
J'ai un jour reçu un appel de l'agence immobilière qui gérait l'appartement sur un ton agressif et intimidant m'annonçant que j'avais 3 mois pour partir étant donné que l'appartement allait être mis en vente.

Il avait aussi été demandé que des visites aient lieu (je vous rappelle, nous étions alors en plein milieu du premier confinement et moi à 500 km de mon appartement). L'agence m'a alors demandé que je leur envoie les clés de mon appartement et que les visites allaient y être effectuées (dans cet appartement était présente toute mes affaires, le confinement avait été annoncé du jour au lendemain et à ce moment là j'étais juste parti chez mes parents pour le week end en Alsace avec 2-3 affaires, tout le reste se trouvait dans l'appartement)

J'ai donc refusé de bon droit que des visites aient lieu sans ma présence et à partir de ce jour tout est parti en vrille.
A mon retour dans l'appartement en juin, quelques jours après, le système de domotique avait cassé au cours d'un orage. Je me suis donc réveillé un samedi matin... sans aucune électricité ... le volet roulant de l'appartement fonctionne lui même avec la domotique, je me suis retrouvé dans le noir total et ai donc fais intervenir un réparateur ? à mes frais car l'agence ne voulait rien savoir de cette réparation. L'agence et la propriétaire n'ont rien voulu savoir prétextant le fait que j'ai simplement voulu saboter l'appartement (cela est totalement infondé, je ne vais pas casser quelque chose pour ensuite le réparer de moi même)

Suite à cela la situation s'est encore envenimée. Le jour de l'état des lieux, la propriétaire avait demandé à un huissier d'y procéder (huissier de mèche avec l'agence et la propriétaire)
Je n'ai pas pu être présent étant donné que j'étais au travail et mes parents étaient sur place. A la fin de l'état des lieux, l'huissier a dit que ce n'est pas à mes parents de signer quoi que ce soit et sont partis sans signer aucun document.
RIen n'avait été relevé dans l'état des lieux, pas de dommages ni quoi que ce soit.
Puis un beau jour un document un document est arrivé par la poste mentionnant de multiples réparations (porte de douche, tv etc).
Hors rien n'avait été notifié au moment de l'état des lieux de sortie et tout fonctionnait très bien, rien n'était cassé à mon départ.

Au final l'agence a gardé la totalité de la caution (1800 euros tout de même) mais me demande 86 euros en supplément pour couvrir l'ensemble des frais. Hors, rien n'avait été endommagé et tout était impeccable au moment de ma sortie.

Y'a t'il quelque chose à faire ?

D'avance je vous remercie de m'avoir lu et vous remercie d'avance pour votre aide.